

5. Mesures réelles des revenus

Comme indiqué dans les sections précédentes, les mesures des revenus tels que le revenu national ou le revenu disponible sont généralement, en théorie, préférées au PIB lorsqu'il s'agit d'analyser le bien-être, en termes nominaux comme en termes réels. Il existe toutefois certaines spécificités liées au calcul et aux interprétations connexes du revenu réel, par opposition au PIB réel, qui méritent d'être mentionnées.

Définition

Alors que le PIB peut être mesuré de manière relativement simple en volume, parce que l'on dispose, au moins en principe, de données relatives aux prix et aux quantités pour tous les flux qui le composent (grâce à l'approche par les dépenses ou par la production), ce n'est pas le cas des composantes supplémentaires du revenu qui traduisent la différence entre le revenu national et le PIB, qu'il est impossible de décomposer en termes de prix et de quantités. Ces flux peuvent être mesurés en valeurs « réelles » grâce à l'utilisation d'un indice des prix approprié qui mesure leur réel pouvoir d'achat en liaison avec un panier choisi de biens et de services. Cependant, le passage du PIB réel au revenu national brut ne tient pas simplement au choix d'un indice des prix approprié permettant de corriger les composantes supplémentaires du revenu. Un autre ajustement prenant en compte l'évolution des termes de l'échange est nécessaire ; ceci ne vaut que pour les mesures exprimées en valeurs réelles.

Le revenu intérieur brut exprimé en prix courants est, contrairement au revenu national brut, exactement égal au PIB. Si les prix des exportations d'un pays augmentent plus rapidement (ou diminuent plus lentement) que les prix de ses importations, il faudra moins d'exportations pour payer un volume donné d'importations. Ainsi, une amélioration des termes de l'échange permet à des résidents d'acheter un volume plus important de biens et de services à l'aide des revenus générés par un niveau donné de production intérieure. Une telle amélioration (ou au contraire une dégradation, par exemple si les prix des importations augmentent plus rapidement que ceux des exportations), qui est incluse dans la rubrique *gains et pertes d'échange résultant de modifications des termes de l'échange*, reflète la différence entre le revenu intérieur brut et le PIB réel. Il s'ensuit qu'elle forme aussi une partie de la différence entre le PIB réel et le revenu national réel (revenu national brut et revenu national net) et le revenu disponible (et disponible ajusté).

Ces gains ou pertes d'échange sont égaux à la balance commerciale courante ajustée à l'aide d'un indice des prix unique, moins les exportations réelles, plus les importations réelles (les estimations des exportations réelles et des importa-

tions réelles étant conformes à celles utilisées pour le calcul du PIB réel). De cette façon, le revenu intérieur brut est égal à la consommation finale (ménages, ISBLSM et consommation finale des administrations publiques) plus la formation brute réelle de capital plus la balance commerciale « réelle ».

Comparabilité

La comparabilité des mesures en prix courants du revenu est décrite dans les parties précédentes. Le choix d'un indice des prix unique pour ajuster la balance commerciale courante varie d'un pays à l'autre. Le SCN recommande que le choix de l'indice des prix soit laissé aux autorités statistiques qui se décideront en fonction des circonstances nationales. Trois approches sont couramment utilisées. La première consiste à utiliser soit l'indice global des prix des importations, soit l'indice global des prix des exportations. La deuxième consiste à utiliser une moyenne pondérée des indices globaux des prix des importations et des exportations. Enfin, la troisième méthode, retenue par de nombreux pays pour des raisons de simplicité, consiste à utiliser un indice général des prix (généralement, il s'agit du déflateur implicite des dépenses intérieures finales brutes). L'avantage de cette troisième méthode est que les composantes du revenu qui reflètent la différence entre le revenu national brut (autres mesures du revenu) et le PIB peuvent également être ajustées utilement grâce à ce même indice général des prix (et le sont d'ailleurs généralement).

Source

- OCDE (2012), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214364>.

Base de données en ligne

- OCDE (2012), « Agrégats des comptes nationaux : Revenu disponible et capacité/besoin de financement », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00002-fr>.

Pour en savoir plus

- Eurostat (2001), *Manuel de la mesure des prix et des volumes dans les comptes nationaux*, Eurostat, Luxembourg.
- Lequiller, F. and D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, OECD Publishing Statistical publications, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.
- NU, OCDE, IMF, la Banque Mondiale et Eurostat (éd.) (1993 et 2008), *Système de comptabilité nationale*, Nations Unies, Genève, <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.
- OCDE (2000), *Système de comptabilité nationale, 1993 – Glossaire*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280878-fr>.

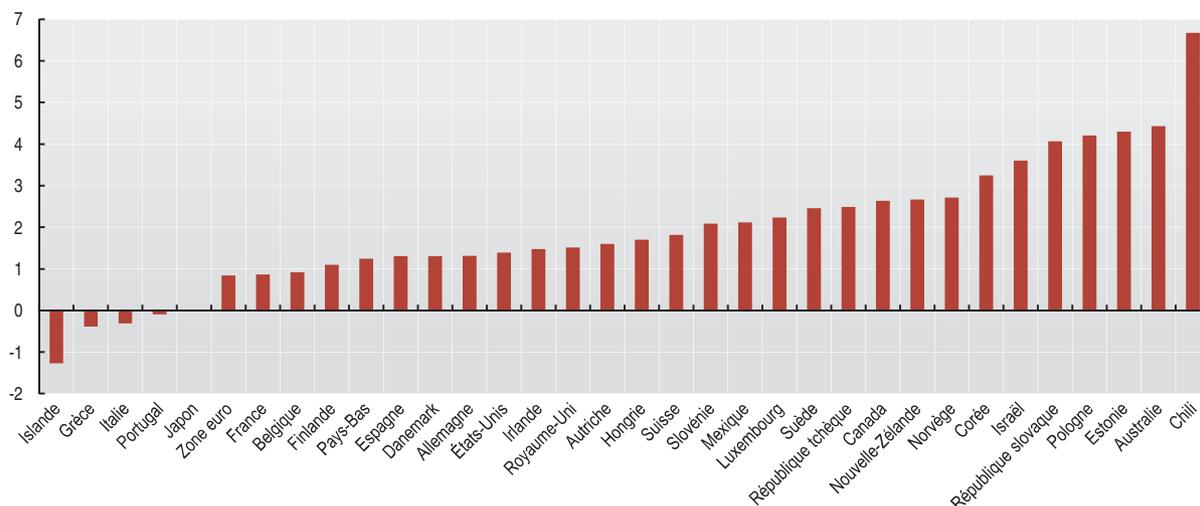
Tableau 5.1. **Indice du revenu national réel net**

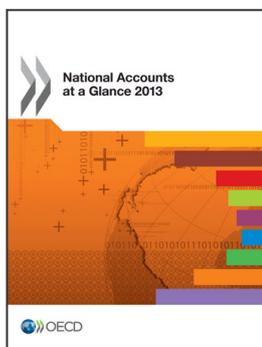
Année 2005 = 100

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	91	93	94	96	96	97	100	100	105	108	107	103	107	109
Australie	75	79	80	84	87	92	96	100	104	110	114	115	122	129 e
Autriche	87	89	92	92	95	96	98	100	104	107	108	103	106	108
Belgique	90	93	95	95	97	97	99	100	102	105	104	100	105	104
Canada	74	78	85	85	87	91	96	100	104	107	110	101	106	110 e
Chili	71 e	71 e	74 e	76 e	78 e	81 e	91 e	100	111 e	119 e	119 e	120 e	135 e	145 e
Corée	71	77	83	86	93	95	98	100	104	109	108	109	116	118
Danemark	84	86	88	89	90	91	95	100	104	104	104	96	101	102
Espagne	78	81	85	88	91	94	97	100	104	106	106	103	102	100
Estonie	61	61	66	70	76	83	90	100	110	120	115	98	98	107
États-Unis	82	86	90	90	91	93	97	100	103	103	102	98	102	104
Finlande	82	86	90	93	95	94	99	100	104	108	107	98	102	103
France	87	91	93	95	95	96	98	100	102	105	104	101	102	103
Grèce	79 e	81 e	83 e	87 e	91 e	95 e	99 e	100	104	107	106	102	94	84
Hongrie	73	75	78	82	88	93	97	100	102	101	102	96	97	97
Irlande	68	73	80	82	85	91	94	100	107	111	106	97	99	95
Islande	92	91	92	96	100	96	92	100	101	108	82	73	75	82
Israël ¹	82	83	88	90	89	89	93	100	107	113	114	117	123	128
Italie	92	94	95	97	98	98	100	100	102	103	99	95	96	94
Japon	94 e	94 e	95 e	95	95	97	99	100	101	103	99	93	96	95 e
Luxembourg	71	78	80	81	80	80	95	100	96	111	104	78	90	101
Mexique	78 e	83 e	90 e	90 e	92 e	92	96	100	106	110	111	101	107	111 e
Norvège	66	71	83	84	82	84	91	100	107	108	114	101	106	110
Nouvelle-Zélande	76	78	81	85	89	95	98	100	101	106	104	106	109 e	111 e
Pays-Bas	84	90	95	96	96	96	100	100	106	109	106	100	103	108
Pologne	80	83	86	87	88	90	95	100	106	113	121	123	128	131 e
Portugal	91	95	96	97	99	99	100	100	100	102	100	98	100	96
République slovaque	79	78	80	83	87	86	92	100	108	120	127	119	123	124
République tchèque	80	80	81	84	87	90	94	100	105	109	114	106	106	107
Royaume-Uni	78	80	83	87	91	95	98	100	101	106	106	99	100	101
Slovénie	76	81	82	86	90	94	97	100	106	113	115	107	106	106
Suède	82	85	88	89	90	94	97	100	105	110	110	102	109	113
Suisse	86	88	91	88	88	93	95	100	103	98	91	101	108	106
Turquie
Zone euro	88	90	93	94	95	96	99	100	103	106	105	100	102	103
OCDE-Total

1. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932769360>Graphique 5.1. **Revenu national net en valeurs réelles**

Taux de croissance annuel moyen 2001-2011

Note : Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932768657>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Mesures réelles des revenus », dans *National Accounts at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2013-7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.